



Bonsoir à toutes et à tous et merci d'être venus aussi nombreux à cette traditionnelle cérémonie des vœux.

C'est un réel plaisir pour moi de vous retrouver aujourd'hui pour débiter ensemble cette nouvelle année. Les grands moments de retrouvailles et de partage que sont les cérémonies de vœux, sont essentielles dans la vie d'une commune.

Permettez-moi tout d'abord de remercier de leur présence les personnalités qui me font l'honneur et l'amitié d'avoir répondu à mon invitation :

Madame Isabelle HARDY et Monsieur Jean GALAND, Conseillers Départementaux du canton du Libournais-Fronsadais,

Monsieur le Colonel DANGUY, commandant l'établissement Corvée de Vayres,

Monsieur le Capitaine Jean-Philippe ROUVIERE, chef du centre d'incendie et de secours de Libourne,

Messieurs les officiers et sous-officiers de la Gendarmerie Nationale et de l'Armée de terre, Monsieur Alain MAROIS, Président du SMICVAL du Libournais Haute Gironde et Conseiller départemental du canton Nord Libournais,

Monsieur Jean Paul FOSSAT, Président de notre Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement,

Mesdames et Messieurs les Maires et représentants ou délégués des collectivités intercommunales, chers collègues et amis,

Monsieur l'Abbé François KABONZO N'SÉ, Cher Monsieur le Curé de notre paroisse,

Monsieur le Président de l'Association du Matériel Bordeaux- Aquitaine, Cher Patrice,

Monsieur le Président du Syndicat viticole des Graves de Vayres et Monsieur le Président de l'ODG des Graves de Vayres,

Madame la Directrice de l'Antenne Régionale du CNAS,

Monsieur le Directeur du Crédit Agricole de Vayres,

Monsieur le Maire Honoraire et Cher Jean-François,

Mes Chers collègues du Conseil Municipal et chers jeunes amis du Conseil Municipal des Enfants,

Mesdames et Messieurs les représentants du monde de la jeunesse, de l'éducation et de l'enfance : écoles, crèches, centres de loisirs, ainsi que la Maison Familiale et Rurale, fleuron de la formation professionnelle des métiers de la vigne et du vin,

Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises et représentants du monde économique, viticole, artisanal et social et tout particulièrement cette année, notre architecte, Monsieur DUFON, chargé de la restructuration de l'école élémentaire, ainsi que les chefs d'entreprises qui s'y emploient,

Maître Henri Michel GATA, notre avocat conseil,

Monsieur Frédéric BARRAUD, notre assistant à maîtrise d'ouvrage,

Mesdames et Messieurs les Présidents et membres des associations communales,

Madame la Directrice de l'école de musique intercommunale, Chère Régine PISIAUX, qui est aussi le chef de chœur de notre chorale municipale dont je salue ici tous les membres,

Mesdames les Directrices et Mesdames et Messieurs nos collaborateurs des services municipaux,

Mesdames et Messieurs les représentants de la presse,

Vous tous, Mesdames et Messieurs, mes chers concitoyens et chers amis, avec un bonsoir tout particulier aussi, aux nouveaux Vayrais, qui nous ont rejoint en cours d'année depuis notre cérémonie d'accueil annuelle des nouveaux arrivants.

Je souhaite également excuser Monsieur Hamel Francis MEKACHERA, notre Sous-Préfet, Madame la Sénatrice Marie-Hélène DES ESGAULX, Monsieur le Député Florent BOUDIE, Monsieur le Receveur Municipal et bon nombre de collègues Maires et Conseillers Municipaux qui n'ont pu nous rejoindre ce soir, soit parce qu'ils présentaient eux-mêmes leurs vœux, soit parce qu'un certain nombre d'entre eux, était retenu par d'autres obligations, ainsi que Madame Nicole BENSAQ Présidente du CAEL et Monsieur Paul GARREAU Président des anciens combattants.

J'ai choisi cette année de débiter cette cérémonie des vœux par des vœux ! Quoi de plus original me direz-vous !

C'est donc avec grand plaisir qu'avec notre Maire enfant, Evan PEYRAU, je vous adresse à toutes et à tous, ainsi qu'à vos proches, mes vœux de solidarité, de fraternité, de santé, de travail et de petits bonheurs au quotidien, dans un monde aujourd'hui de plus en plus exigeant.

A tous nos actifs, aux chefs d'entreprises, aux artisans, aux viticulteurs et agriculteurs, je souhaite la réussite de vos projets avec toujours plus de volonté et de créativité, pour aborder cette nouvelle année. Je vous remercie pour votre investissement sur notre territoire, afin de créer de la richesse économique, de la richesse environnementale, de l'emploi et donc de la vitalité pour notre commune.

A toutes les associations, je souhaite bien sûr la réussite aussi dans vos engagements, mais je voudrais d'abord remercier tous les bénévoles qui font un travail remarquable au quotidien et à vous aussi, vous souhaiter une année pleine de dynamisme et d'accomplissement de vos activités. C'est grâce à vous que se tisse ce lien social, culturel, entre toute la population et toutes les générations et c'est grâce à vous aussi et à votre sens de la solidarité, que la rudesse de la vie, peut parfois être partiellement ou totalement gommée.

Aux enseignantes, dont je salue l'implication et le travail remarquable au quotidien, pour permettre à nos enfants de s'épanouir tout en se cultivant, j'adresse mes remerciements les plus chaleureux et mes souhaits sincères pour une année riche de découvertes malgré, pour l'école élémentaire, les travaux liés au chantier en cours.

A tout le personnel communal, j'adresse d'abord ma reconnaissance et mes vœux de santé, de travail et de bonheur et je sais que vous aurez toujours à cœur d'accomplir votre travail avec efficacité, dans l'intérêt et au service de tous nos concitoyens, malgré les conditions souvent difficiles et les restrictions budgétaires, qui nous empêchent d'augmenter comme nous le souhaiterions, les effectifs et en conséquence, d'alléger vos charges de travail. Un merci tout particulier ce soir, pour Christine CHATAIGNAT et à toute son équipe, pour la préparation de tels événements comme celui d'aujourd'hui, en lien avec les agents techniques, toujours présents.

Je souhaite également réaffirmer la nécessité pour un Maire de pouvoir s'appuyer sur ses collègues du Conseil Municipal, Adjointes et Conseillers de tous bords, dont l'énergie et la solidarité sont très souvent sollicitées. C'est un grand réconfort pour moi, au-delà de nos différences qui font notre force, de pouvoir compter sur vous toutes et tous, sur vos conseils toujours judicieux et parfois vos remarques pertinentes mais toujours constructives, ce dont je vous remercie de tout cœur.

Ayons aussi une pensée particulière pour les personnes que les aléas de l'existence n'épargnent malheureusement pas. Celles et ceux qui peuvent en souffrir, les plus démunis et ceux qui sont dans la peine.

Chaque année et ce fut encore le cas en 2017, nous vivons ensemble des moments de partage, de rencontre, d'actions et d'émotions... ces moments qui font battre le cœur de notre village, un village très actif si l'on en juge par le flot de ses manifestations, instants fédérateurs nés de l'énergie de chacun et de la vie associative exemplaire.

Il y a un an, mes propos furent ceux de la compassion aux victimes des attentats terroristes, qui avaient si durement touché la France. Cette France qui a d'ailleurs perdu depuis, le droit à l'insouciance. Elle entre aujourd'hui dans une ère incertaine, qui exigera de nous courage, lucidité, responsabilité, solidarité et une attention aussi toute particulière pour nos jeunes générations.

Ce soir, c'est cependant avec plus de plaisir que j'évoquerais l'année qui vient de s'écouler.

Certes, la disparition d'un homme ou d'une femme quel que soit son rang social, est une épreuve pour ceux qui partageaient leur vie, leurs projets, leurs sentiments ou leurs activités.

Après Simone VEIL, le départ de Jean d'ORMESSON, de Johnny HALLYDAY et de France GALL plus récemment, a suscité l'émoi. Leurs œuvres respectives ont justifié et légitimé l'hommage qui leur fut rendu. Mais leur départ et notre regard sur leur vie bien remplie, nous rappelle aussi, qu'il est possible à chacun d'aimer la vie, de vivre intensément ses émotions, de les exprimer et de les partager, voire de les laisser en héritage.

Aussi, je veux simplement vous dire, chers amis, qu'en ces temps troublés et agités, dans un monde en perpétuel mouvement, dans un contexte de relations internationales fragilisées, nos institutions doivent être un cadre rassurant pour les citoyens et notre Mairie, un véritable cocon dans lequel nous devons pouvoir nous sentir à notre aise, car ces institutions, dont la commune est la véritable pierre angulaire, doivent protéger, servir et accompagner l'épanouissement individuel. C'est là le rôle essentiel et primordial des conseillers municipaux que nous sommes.

Il est donc urgent de remettre au centre de nos préoccupations nationales, nos vraies valeurs, de retrouver le sens du respect, de la dignité et du travail bien fait, dans une période où la fraternité est trop souvent bafouée par des idéologies intégristes, par des divisions et des blocages multiples, souvent intentionnels.

Nous sortons d'ailleurs d'une année très mouvementée sur le plan politique, avec le renouvellement des pouvoirs centraux, l'arrivée d'un nouveau Président et d'un nouveau Gouvernement à la tête de notre Pays, mais aussi avec un Parlement remodelé et renouvelé comme jamais, qui je l'espère, sera à la hauteur des attentes des Français.

2017 a aussi été l'année de l'intercommunalité notamment pour Vayres, une année de fusion, de construction territoriale, de mise en œuvre de nouvelles compétences, de décisions, d'aménagements à l'échelle d'une Communauté d'Agglomération, celle du Libournais, à laquelle nous appartenons désormais et au sein de laquelle je m'attache personnellement, en qualité de 1<sup>er</sup> Vice-Président, à ce que toutes les évolutions qui sont mises en œuvre, puissent être bénéfiques à l'ensemble du territoire bien sûr mais ceci, avec une attention toute particulière pour le Sud Libournais.

Cette première année de fusion a nécessité un travail et une attention de tous les instants et ce que nous avons construit en 2017 et que nous construirons encore jusqu'à la fin du mandat en cours, portera véritablement ses fruits pour l'avenir, mais c'est là, la véritable dimension que nous devons partager ensemble, malgré quelques dissonances de jeunesse, qui peuvent intervenir ou être ressenties ici ou là.

Pour ce qui concerne cette première année de fusion à Vayres, je voudrais noter que l'intercommunalité nous apportera dès le premier semestre 2018, un centre de loisirs flambant neuf dont il est vrai que le projet avait été engagé et les premiers travaux lancés sous l'impulsion de la Communauté de Communes du Sud Libournais, que j'avais alors l'honneur de présider. Notons aussi que le schéma de transports collectifs pour un maillage de l'ensemble du territoire est en pleine élaboration, afin d'aboutir à un résultat concret d'ici un an. N'oublions pas non plus, que nous avons pu y maintenir notre école de musique qui est le fleuron du Sud Libournais mais aussi, le Relai d'assistantes maternelles et le service du droit des sols. Tout cela est à mettre au crédit de ce nouveau territoire Libournais.

Alors quoiqu'en disent certains, cette fusion est bénéfique et aura un impact positif pour l'avenir de notre territoire. Sachons seulement être patients et vigilants, afin de tenir toute la place qui nous est dévolue et faire entendre notre voix au sein de cette institution nouvelle pour nous.

Le moment des vœux, c'est aussi l'occasion de pouvoir se retourner sur le chemin parcouru de l'année précédente et de dresser un rapide bilan sur les faits marquants de cette année, qui fût particulièrement studieuse dans la concrétisation des engagements pris, dont je souhaite citer les principales réalisations.

- La rénovation du mobilier urbain et de la façade de la Halle de St Pardon, en liaison et en accord avec le Conseil de quartier,
- L'étude d'amélioration sur la circulation rue du port, ainsi que sur le stationnement dans ce secteur très prisé, durant les périodes de forte affluence notamment, lors des passages du Mascaret, ce qui devrait déboucher en 2018, sur un certain nombre d'aménagements.

- Le renforcement d'une partie de l'esplanade du port de St Pardon, où l'érosion continue de ces dernières années, risquait de provoquer un éboulement.
- En matière de voirie, la réfection de plusieurs routes et chemins de la commune et la sécurisation de la circulation Avenue du Stade et Avenue de la Gare, en complément de ce qui avait été fait précédemment.
- En terme d'environnement et réalisé par le SMICVAL du Libournais Haute-Gironde, la mise en œuvre d'un équipement ultra moderne et novateur en terme de recyclage : le SMICVAL Market, dont notre territoire bénéficie depuis quelques mois maintenant et si j'en crois les résultats, un taux de succès bien au-delà de ce qui avait été prévu,
- En matière d'assainissement, et grâce au soutien du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement de la région d'Arveyres, la réhabilitation de la centrale de vide de la station d'épuration,
- La mise en œuvre des vestiaires normalisés, au profit des agents de notre service technique et la poursuite du programme de mise aux normes des bâtiments communaux et de la Résidence pour personnes âgées.
- Un service de portage de livres à domicile a été mis en place pour les personnes de plus de 70 ans ou à mobilité réduite. A ce titre, je tiens à saluer l'excellent fonctionnement de notre bibliothèque municipale, placé sous la houlette de Madame Candice MENDOUSSE.
- En matière de sécurité, le renforcement du service de police municipale qui compte aujourd'hui 2 policiers municipaux et un Agent de Surveillance de la Voie Publique, la création d'un service « d'Opération Tranquillité Vacances », avec des patrouilles quotidiennes sur l'ensemble du territoire communal, le renforcement de la sécurité lors de manifestations et des opérations de police de la route.

Et enfin, le gros morceau qui a débuté en Novembre dernier, après une phase administrative très longue et qui représentera bien évidemment le dossier phare de ce mandat, la restructuration totale de l'école élémentaire, dossier pour lequel je tiens à remercier à nouveau publiquement l'Etat et le Conseil Départemental, qui à eux deux, pour un projet de travaux de 2 200 000 € H.T, ont alloué 280 000 € de subvention chacun, soit 560 000 € en totalité. Encore un grand merci à vous Madame et Monsieur les Conseillers Départementaux.

**Nous voici donc engagés dans 2018**, qui est aussi l'année anniversaire du centenaire de la fin de la grande guerre. Faisons en sorte d'être à la hauteur de ceux qui nous ont légué leur héritage et que cette nouvelle année puisse s'annoncer tout aussi porteuse de réalisations nouvelles mais aussi de continuité dans les grands chantiers en cours, comme l'école bien évidemment où verront le jour dans le courant de l'année, la construction de 6 nouvelles classes, la réhabilitation de l'ensemble des classes de la partie haute, ainsi que l'agrandissement et la rénovation du restaurant scolaire dont la capacité devrait doubler.

- Nous poursuivons l'aménagement du centre bourg pour améliorer notamment, la circulation Avenue de Libourne, entre La Pompe et le château dans l'optique d'y aménager ce que l'on appelle une zone de rencontre partagée.
- Toujours en matière de voirie, le parking situé à proximité des salles municipales sera refait, ainsi que celui de la place du 14 Juillet dans le quartier de St Pardon.
- En termes de planification du droit des sols, notre Plan Local d'Urbanisme sera finalisé au deuxième semestre, après avoir été soumis à l'enquête publique dans le courant de l'année.
- La rénovation de l'ancien presbytère, débutera aussi dans les prochaines semaines, pour la réalisation de quelques logements sociaux neufs.

A ce sujet, je ne peux passer sous silence, les contraintes dont nous faisons l'objet en matière de logements sociaux. Pour faire bref, la loi du 27 Mars 2014, dite loi ALUR impulsée par Madame DUFLOT, impose aux communes de plus de 3 500 habitants, ce qui est notre cas depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2015, de remplir les conditions de pourcentage de logements sociaux à hauteur de 25 %. Notre commune avait anticipé les conditions très difficiles de cette loi, y compris sous les mandats précédent, ce que nous avons poursuivi depuis 2014, en imposant systématiquement aux aménageurs de lotissements, un pourcentage plus élevé que la loi, de manière à montrer notre bonne volonté, en matière de création de logements sociaux.

Toutefois, l'Etat qui se borne aux conditions strictes de la loi, constate que nous avons un manque de 297 logements sociaux et nous sanctionne durement malgré nos efforts, à hauteur d'une pénalité de 65 000 € pour l'année 2018 et cela pour 3 ans. Au-delà du sentiment d'injustice que nous pouvons ressentir et que je ressens personnellement, malgré les efforts menés, je ne peux que déplorer les aberrations de cette loi, qui nous met dans les mêmes conditions que des villes beaucoup plus urbanisées et beaucoup plus grandes, sans tenir compte, que la moitié de notre territoire, est en zone viticole protégée et qu'une autre bonne partie est en zone inondable. **Nous n'allons quand même pas faire des buildings à Vayres !**

Aussi, quoi que nous fassions, nous sommes sanctionnés et 65 000 € sur un budget comme le nôtre, cela représente aussi un impôt déguisé que l'Etat nous prend à hauteur de 17.50 € par an et par habitant, **c'est insupportable !**

J'ai alerté les services concernés et je vais également sensibiliser notre Député à cette problématique, de manière à ce que la loi puisse évoluer en fonction des territoires concernés. Je me réserve la possibilité d'intenter un recours contre cet arrêté.

Autre particularité de cette année, nous sommes en train de faire l'objet d'un recensement de la population, pour lequel je vous demanderai d'être rigoureux dans vos réponses, car

c'est à partir de ces résultats, que l'Etat calcule et met en place les dotations qui nous sont allouées.

Dernier sujet d'importance, la problématique des rythmes scolaires. Cette question agite le débat public depuis plusieurs années, au fil des changements de ministres et des réformes. Aujourd'hui, notre gouvernement **a choisi en fait, de ne pas choisir** et laisse les communes libres d'opter pour les 4 jours ou les 4,5 jours. Notre objectif à Vayres, de manière démocratique, est de répondre à la volonté majoritaire des parents d'élèves. Les discussions préalables avec les enseignants et les représentants des parents d'élèves n'ayant pas trouvé de consensus, ceux-ci n'ayant pas voulu se prononcer sur le sujet et nous laissant seul à décider, une consultation populaire, uniquement adressée aux parents d'élèves, sera en conséquence organisée par la municipalité, les 2 et 3 février prochains. La décision finale sera prise en fonction du résultat majoritaire de cette consultation. Les modalités concernant ce référendum, seront communiquées aux parents d'élèves dans les prochains jours, mais j'affirme d'ores et déjà, que le vote se déroulera en Mairie avec des créneaux horaires suffisamment larges, pour que chacune et chacun des parents d'élèves, puissent y participer.

Je terminerai cette prospective 2018, par un domaine de plus en plus sensible, y compris pour des communes comme la nôtre, celui de la sécurité de tous et de chacun. A ce sujet, dans les prochaines semaines également, je solliciterai le conseil municipal au moment du budget, pour que puisse être inscrit financièrement un objectif que j'estime prioritaire : la mise en œuvre d'une première tranche de vidéosurveillance dans les secteurs sensibles de notre commune, projet qui, échelonné sur 2 ou 3 exercices, devrait nous permettre à court terme, de mieux circonscrire la petite délinquance que nous constatons de plus en plus nombreuse, dans des communes périphériques comme la nôtre.

J'en profite aussi pour saluer et remercier vivement devant vous, tous les services de gendarmerie et notre équipe de police municipale, qui font un travail remarquable et qui ne comptent ni leur temps, ni leur peine pour essayer de vous adoucir la vie.

J'y associe les services des sapeurs-pompiers et des secours en général.

Au-delà de cette énumération non limitative et toujours succincte, notre travail réside en grande partie, à rassembler et faciliter la rencontre.

Notre invitation vers vous est en fait constante et n'a pas pour objectif, d'attendre un événement particulier tel que celui d'aujourd'hui. C'est tous les jours que nous nous engageons auprès de vous, avec vous et pour vous.

Dans ces conditions, je vous propose de faire preuve de positivité et tout en étant lucides sur le présent, de regarder sereinement vers l'avenir qu'il nous appartient de construire ensemble, pour que Vayres, continue d'être une commune où il fait bon vivre, contemplée et enviée de l'extérieur et comme le chantait si bien Johnny HALLYDAY, « **ayons tous ensemble l'envie d'avoir envie !** ».

Dans cette perspective empreinte d'optimisme, je vous souhaite à nouveau à toutes et à tous, une très belle et très heureuse année et qu'une santé de tous les instants, puissent vous permettre de profiter du temps et vous protéger des soucis de la vie.

Merci de votre attention